

Identification d'actions de prévention des rixes à Paris et en Seine-Saint-Denis

Contexte

La Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques (MMPCR) a engagé un travail sur la prévention des rixes depuis 2019 : déjeuner débat avec Gilbert Berlioz, groupes de travail et world café sur l'analyse des pratiques préventives, analyse des dimensions sociologiques du phénomène.

La valorisation de cette réflexion a donné lieu à la diffusion d'un dossier ressource en septembre 2021. <https://mmPCR.fr/wp-content/uploads/2021/09/2021-09-09-DOSSIER-RIXES-VERSION-FINALE.pdf>

Dans la continuité des actions déjà menées, nous avons entrepris en 2022 d'identifier les actions existantes en matière de prévention des rixes. Pour cela, nous avons mis en place une démarche de recensement des initiatives des acteurs du territoire. Nos objectifs sont d'identifier les pratiques existantes, de permettre la valorisation et le partage de ces expériences entre partenaires, et de favoriser les échanges entre Paris et la Seine-Saint-Denis sur cette problématique.

Définition et méthodologie

Nous définissons les rixes comme des affrontements entre groupes de jeunes dès lors qu'ils consistent en des violences expressives et honorifiques, pour reprendre les termes du sociologue Marwan Mohammed, c'est-à-dire non motivés par l'appropriation de biens.

Afin de recenser les actions et initiatives de prévention des rixes, la MMPCR a élaboré un questionnaire diffusé en ligne à ses partenaires : acteur.ices@mmPCR.fr impliqué.es dans la prévention des rixes et acteur.ices@mmPCR.fr relai invité.es à diffuser ce questionnaire.

Ce questionnaire présentait à la fois des questions fermées et ouvertes sur la nature et les caractéristiques de l'action, les moyens déployés pour sa mise en œuvre, les leviers et les freins à la mise en œuvre et les outils éventuellement utilisés voire conçus pour l'action.

Une limite observée dans la diffusion de ce questionnaire est la différence dans le traitement de la problématique par les deux collectivités que représente la MMPCR. La Ville de Paris a engagé depuis 2018 une stratégie de lutte contre les rixes, dont l'acte II a démarré en 2021 avec notamment un appel à projet finançant des acteurs pour cette question spécifique dans laquelle est inscrite la MMPCR. En Seine-Saint-Denis en 2020, le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU) a réalisé un diagnostic sur les rixes avec 11 villes pilotes. Un guide pratique est en cours de finalisation.

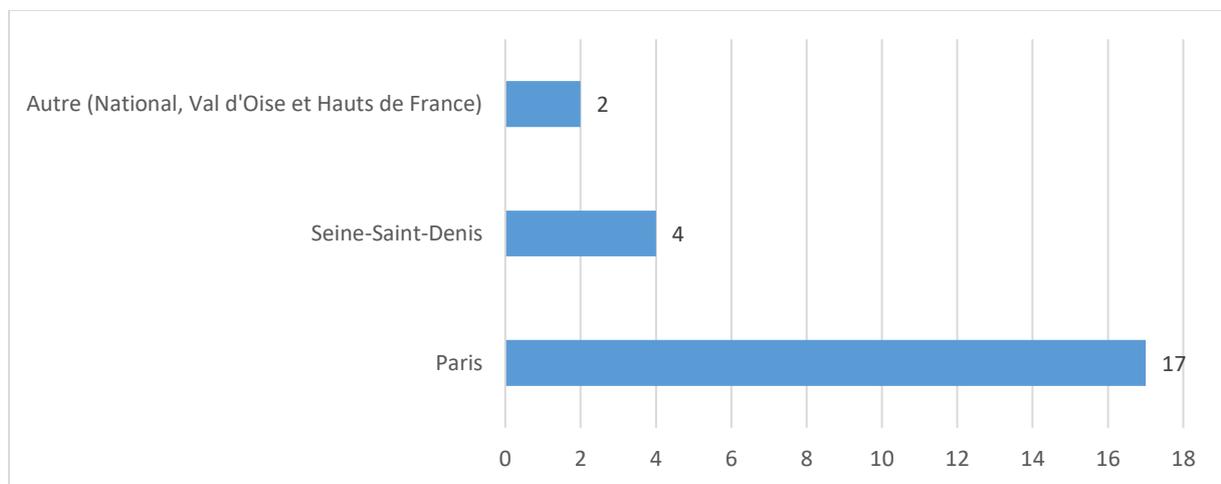
D'autre part, les modalités de diffusion de cette démarche de recensement n'ont pas été les mêmes sur les deux territoires. La démarche a été présentée lors de réunion de coordination des actions concernant les rixes sur certains arrondissements de Paris. En Seine-Saint-Denis, le questionnaire a été relayé auprès des partenaires des communes.

Une compilation des réponses à ce questionnaire a été présentée lors d'un focus group le 11/10/2022 auquel tou.tes les répondant.es étaient conviés à participer. L'objectif était d'avoir des éléments complémentaires aux réponses obtenues avec le questionnaire, et d'échanger autour des leviers et des freins qui ont pu être rencontrés dans la mise en place des actions. Des *verbatim* de ces échanges sont introduits dans cette note.

Profil des répondants

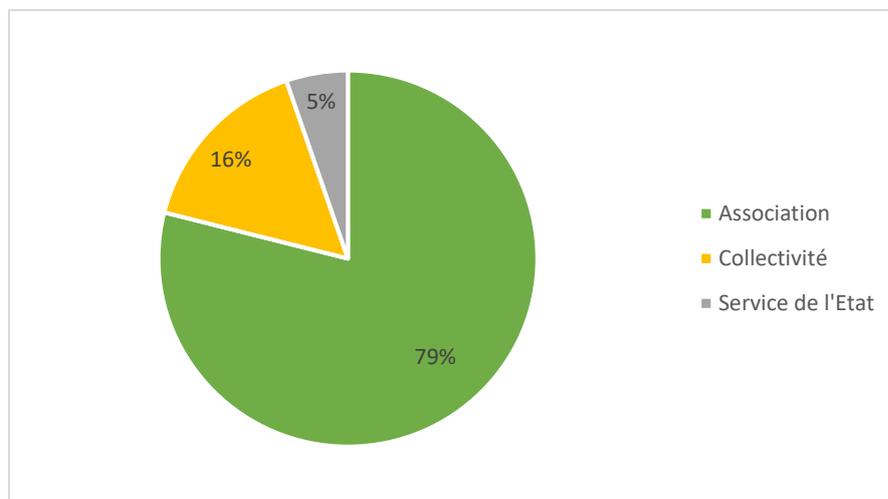
Le questionnaire a obtenu 20 réponses. 90% d'entre elles concernent des actions déployées sur la Ville de Paris et 21% des actions mises en place sur le département de la Seine-Saint-Denis. Cette différence peut s'expliquer par les raisons mentionnées plus tôt.

Figure 1: Répartition des réponses selon le territoire



15 des 20 répondant.es au questionnaires sont des acteurs **d'associations** (Actions Ré-elles, Citéo, Osez la Médiation, ARC-EQUIPES D'AMITIE, OPEJ, Association de prévention du site de la Villette (3), PARADOXES, Korhom (2), J2P, GRAJAR, Cie Le Fil de Soie, Vivre ensemble à Maroc Tanger), 3 de **collectivités** (2 de la Ville de Paris et 1 d'une commune de Seine-Saint-Denis) et 1 d'un **service de l'état** (la Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Figure 2: Type de structures dont viennent les répondants



Nature de l'action

Les actions recensées via le formulaire sont :

- des actions de médiation, de sensibilisation, de soutien et de montée en compétences des professionnel.les et des parents ;
- des stages, des ateliers ou de l'accompagnement des jeunes (monter projet, un événement, accompagnement individualisé).

La récurrence des rixes sur les territoires, les évènements marquants sont les principales raisons de mise en place de ces actions. De plus, les professionnels et/ ou les parents identifient des besoins sur le territoire et vont être amenés à développer des actions ou à répondre à des stratégies parisiennes de prévention.

Objectif(s)

Les répondant.es étaient interrogé.es sur les objectifs poursuivis par leur action. Plusieurs actions présentaient des objectifs comparables que nous avons regroupés en 8 axes. Un des axes représentés dans le plus de réponses (5) est celui sur **l'accompagnement à la parentalité et la mobilisation des parents**

« Mobiliser les parents qui souhaitent prévenir les rixes auprès des jeunes » [Extrait réponse enquête Mars 2022]

« Soutenir et accompagner les parents d'un point de vue psycho-éducatif » [Extrait réponse enquête Mars 2022]

Un autre axe représenté dans 5 réponses relève du **renforcement du dynamisme du quartier ou inter-quartier, et de l'organisation d'événement**

« Faciliter la co-construction d'un projet entre jeunes de quartiers « rivaux » » [Extrait réponse enquête Mars 2022]

« Un climat apaisé et civique, et un dynamisme de quartier » [Extrait réponse enquête Mars 2022]

4 actions évoquent dans leurs objectifs des aspects relatifs à la **sécurité** (4 réponses)

« Prévenir et gérer les incivilités, les comportements violents, le harcèlement et les risques liés aux déplacements des élèves » [Extrait réponse enquête Mars 2022]

Un autre aspect revenant dans plusieurs réponses (4) est celui autour de **l'« éducation » au sens large des jeunes** (avec dans certains cas une visée directe d'insertion professionnelle)

« Permettre aux jeunes d'acquérir les bases pour mener à bien un événement » [Extrait réponse enquête Mars 2022]

« (Re)mobiliser et (re)socialiser les jeunes autour de projets collectifs valorisants ; favoriser l'autonomie et ouvrir de nouvelles perspectives de vie, notamment professionnelles. » [Extrait réponse enquête Mars 2022]

4 réponses évoquent parmi leurs objectifs de mettre en place une **réflexion autour de la violence** et ses différentes formes, et une diffusion d'une culture de non-violence.

« Diffuser une culture commune de non-violence et de coopération au sein de la communauté éducative élargie » [Extrait réponse enquête Mars 2022]

« Travailler sur les problématiques adolescences et mettre au travail les questions de violence entre bandes rivales » [Extrait réponse enquête Mars 2022]

3 actions ont notamment pour objectif **d’accompagner les professionnel.les** (3 réponses)

« Renforcer les compétences éducatives des professionnel.les et des parents pour l’accompagnement des enfants/adolescent.es » [Extrait réponse enquête Mars 2022]

La création et/ou le maintien d’un **partenariat entre les différents acteur.ices de l’éducation** a été citée dans 2 réponses et a été appuyé lors du focus group.

« Créer de nouvelles alliances entre des parents, des jeunes collégiens et des professionnels de leur collège, en y associant des acteurs socio-éducatifs d’un même quartier. » [Extrait réponse enquête Mars 2022]

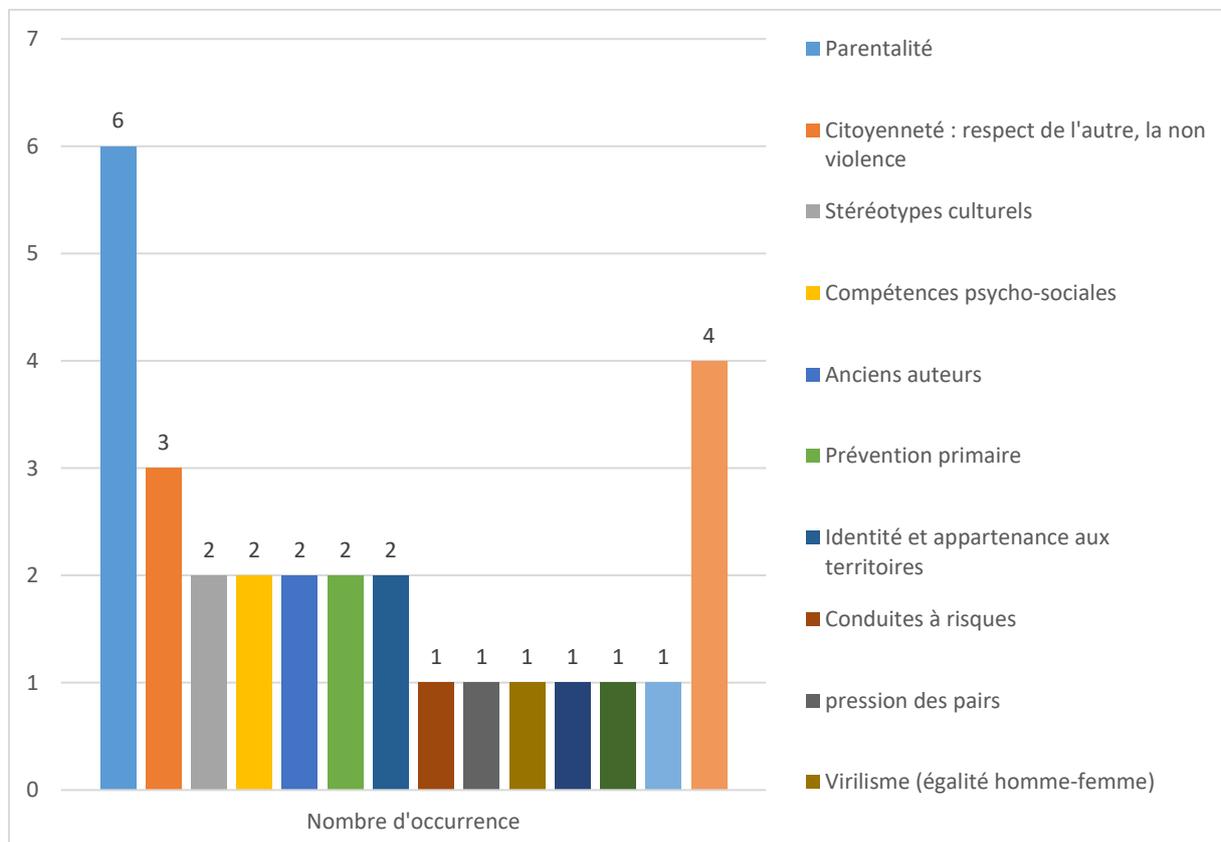
« Identifier qui fait quoi et comment ; favoriser l’interconnaissance notamment en vue d’être informé.es des violences sur les territoires et que l’information circule auprès des professionnel.les » [Extrait focus group du 11/10/2022]

Enfin, l’aspect de la **réflexion autour du genre** n’apparaît que dans 1 réponse.

« Sensibiliser les jeunes sur l’égalité filles-garçons pour déconstruire la virilité » [Extrait réponse enquête Mars 2022]

Ces actions abordent la problématique des rixes sous l’angle de la **parentalité**, de la **citoyenneté** et à travers la **formation des professionnels**.

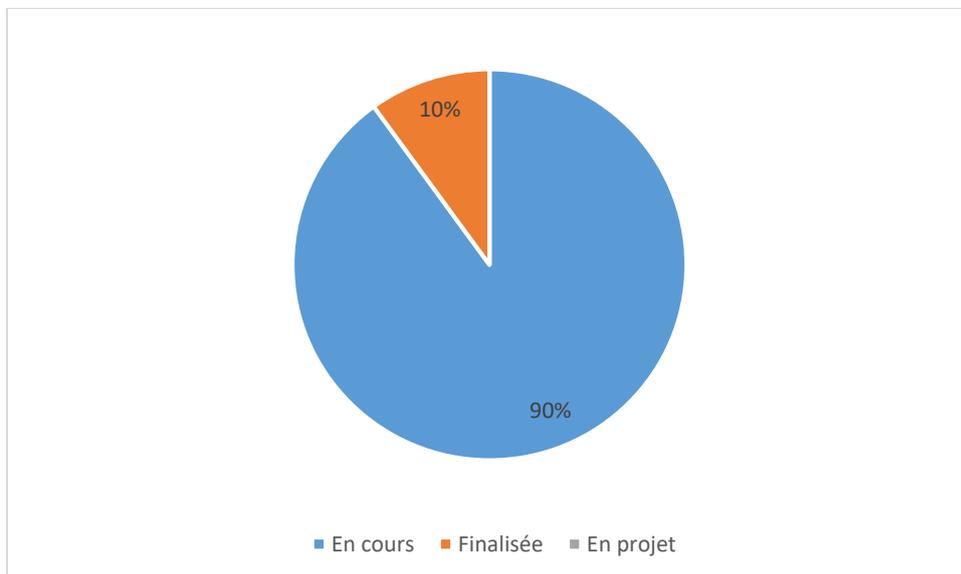
Figure 3: Les angles abordés dans les rixes



Stade de l'action

Les actions qui ont été développées sont à 90% en cours et 10% sont finalisées.

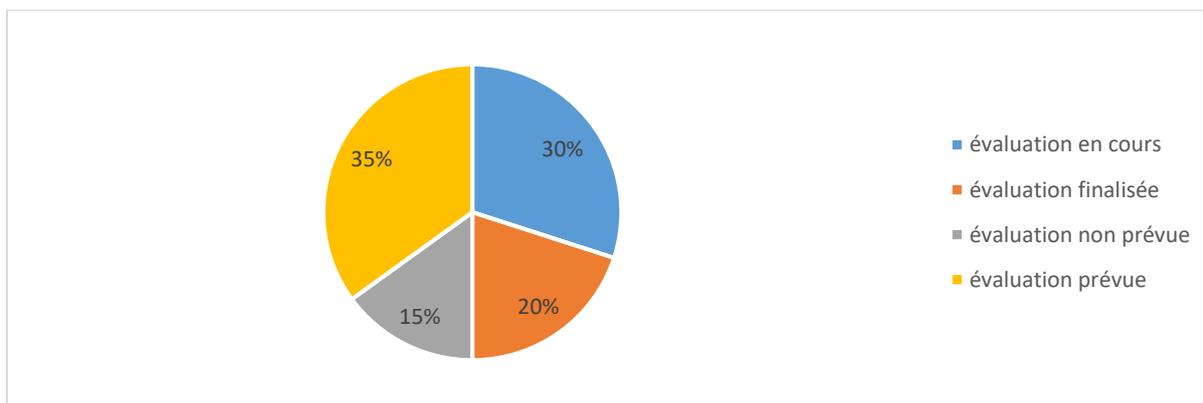
Figure 4: Stade de l'action



Évaluation de l'action

Pour 85% des actions (17 réponses) une évaluation a été planifiée (prévue, en cours ou finalisée) tandis que 15% ne seront pas évaluées.

Figure 5 : Évaluation des actions



Les actions concernées par des évaluations sont analysées à travers un ou plusieurs types d'indicateurs :

- Indicateurs autour du public touché : le nombre de personnes accompagnées / public touché (jeunes, familles) et leur caractéristique (catégorie sociale, lieu d'habitation, âge, genre), implication dans les actions (assiduité, degré d'implication)
- Indicateurs d'activité de l'action : nombre d'ateliers, de projets portés / réalisés
- Indicateurs qualitatifs : trajectoire des jeunes, observation du développement des CPS, du climat scolaire et du climat dans le quartier

Au cours du focus group, les participant.es ont pu rebondir sur l'évaluation des actions de prévention. De manière générale, si les participant.es reconnaissent l'intérêt d'une évaluation, ils constatent le besoin de remonter un grand nombre d'indicateurs, qui de plus varient en fonction des financeurs.

- « Certaines de nos actions se font dans le cadre d'un financement très multiple : chaque financeur va demander à faire remonter ses propres indicateurs. Cela demande un temps important et le temps consacré à l'action va se réduire. Il faudrait les prendre par un autre bout, tenir compte de la subjectivité par exemple sur le climat scolaire, c'est difficile à mesurer, mais on peut l'intégrer plus subjectivement » [Extrait du focus group du 11-10-2022]
- « Ce n'est pas le même type d'évaluation en fonction des dispositifs, des institutions etc. (...) chaque petit financement nécessite un gros travail administratif » [Extrait du focus group du 11-10-2022]

Cela peut engendrer des effets de lassitudes de la part des partenaires/bénéficiaires et également des intervenant.es de terrain et/ou donner une impression d'impacter négativement sur le travail auprès du public.

- « Ils s'en plaignent les partenaires, l'éducation nationale dit : « y'en a eu combien des questionnaires ? » 5, 7, 8,9 10, chacun aura une clé d'entrée un peu différente, sur les comportements, l'impact etc. Et à un moment donné trop évaluation tue l'évaluation ». (...) « Les collègues aussi sur le terrain s'en plaignent (...) souvent avec des systèmes informatisés jamais très bons, jamais très performants, et puis très chronophage, après ça s'améliore, les choses s'améliorent d'années en années » [Extrait du focus group du 11-10-2022]
- « On ne cherche plus qu'à agir en fonction des indicateurs pour lesquels on est financé, là où on est censé avoir une action un peu plus globale » [Extrait du focus group du 11-10-2022]

Parfois l'évaluation rencontre des difficultés très pratiques sur le terrain: problème de langue, questionnaire pas adapté aux publics

- « Il faut le faire [l'évaluation] mais il faut que ça soit repenser, notamment parce qu'on associe les bénéficiaires dans la démarches mais comment on fait [pour passer un questionnaire] quand le parent d'élève maîtrise pas la langue, l'élève a du mal avec l'écriture ou la lecture ... ça a du mal à passer ». [Extrait du focus group du 11-10-2022]

Enfin, les participant.es regrettent le peu de place accordé au qualitatif par rapport à des indicateurs quantitatifs, or les indicateurs qualitatifs représenteraient plus le sens du travail des intervenants.

- « Les indicateurs qualitatifs présentés sont intéressants et puis ça rejoint nos réflexions en tant qu'intervenants sociaux (trajectoire des jeunes, observation CPS etc.) mais il me semble que c'est un peu plus discutable d'évaluer la question du climat scolaire et de son impact réellement pour être a minima honnête » [Extrait du focus group du 11-10-2022]
- « Attention aux indicateurs, certains indicateurs tombent plus dans du « fichage » sur la typologie des jeunes accueillis, plutôt que les actions qui sont faites, comment elles sont faites, et quelles sont les problématiques rencontrées. C'est la question des problématiques rencontrées qui permettent d'avancer ». [Extrait du focus group du 11-10-2022]

Néanmoins, l'évaluation peut permettre **d'améliorer l'action à travers un travail de recadrage** et d'évolution de ses modalités et objectifs. Elle aide également à **valoriser** et rendre plus lisible l'action.

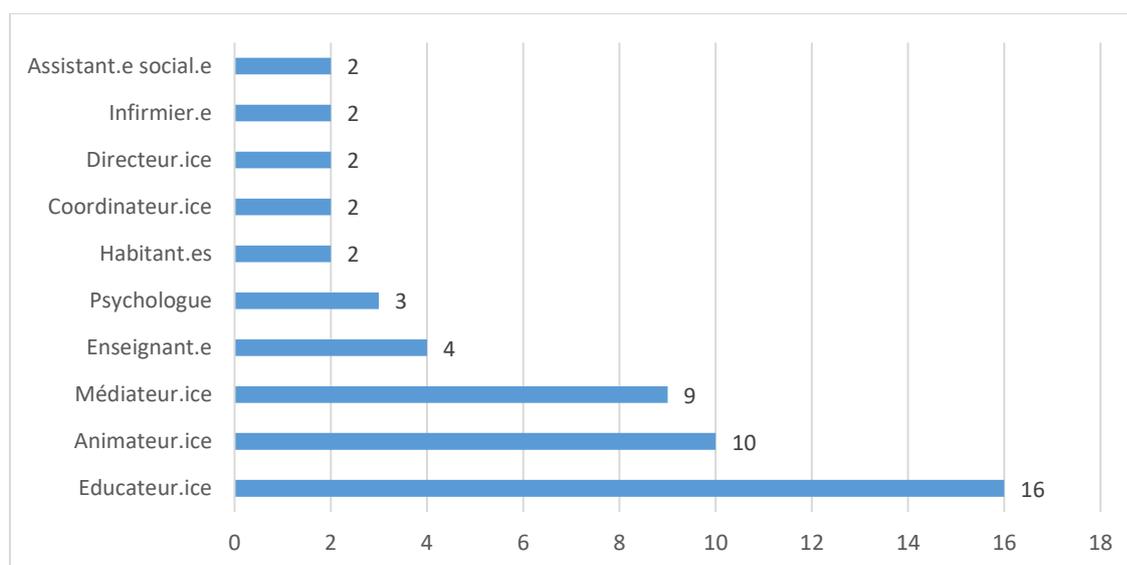
- « *On a travaillé sur système d'évaluation de l'utilité sociale avec des chercheurs, comment on peut évaluer l'utilité sociale de l'évaluation, ce qui a permis de recadrer l'action du dispositif et de le rendre beaucoup plus lisible. C'est un exercice pas simple. Ce n'est pas vraiment une culture ... dans le social on a tendance à dire « le social il s'évalue pas ».* [Extrait du focus group du 11-10-2022]
- « *Il y a plusieurs dimensions dans l'évaluation, caractère systémique qui doivent être fait par un tiers, puis reporting/suivi qui est fait par le médiateur lui-même et qui traduit le travail fait. (...) par exemple, on va vérifier l'évolution d'un établissement avec de la médiation et sans médiation. C'est hyper important d'avoir ce retour-là.* » [Extrait du focus group du 11-10-2022]

Personnes (dont professionnel.les) impliquées dans l'action

Pour la moitié des projets, au moins 10 professionnel.les sont mobilisé.es

Un.e **éducateur.ice** est présent.e dans la grande majorité des actions (16 des 20 actions présentées soit 80%). Les autres professions qui reviennent régulièrement sont **animateur.ice** et **médiateur.ice**. Les professions paramédicales (infirmier.es et psychologues) ainsi que les professionnel.les des établissements scolaires sont cités plusieurs fois (enseignant.e mais aussi chef.fe d'établissement, CPE, assistant d'éducation, etc.) D'autres professions sont citées de manière ponctuelle : artiste de cirque, référent.e laïcité, ASVP, adjoint éducatif, etc.). Enfin, certaines personnes mobilisées sur les actions ne sont pas des professionnel.les mais des habitant.es engagé.es sur la question.

Figure 6 : Personnes impliquées dans l'action



Type d'action et modalité de rencontre du public

La quasi-totalité des actions présentées (19) présentent des modalités d'action collectives. 7 d'entre elles proposent en plus des accompagnements individuels pour les jeunes. La modalité de rencontre la plus évoquée est la rencontre en structure (établissement scolaire, maison de quartier, espace jeune, etc.). Les principaux lieux d'intervention sont les collèges et les quartiers (cf. Figure 7 ex: « APSV », la réunion, Charles Hermite, Riquet-Stalingrad, REP Michelet, terrain de basket Vercingetorix Paris 14) et la majorité des actions se déroulent en journée pendant le temps scolaires ou périscolaires et 3 actions pendant la soirée (cf. Figure 8)

10 actions se déroulent dans l'espace public.

Figure 7 : Espaces d'intervention

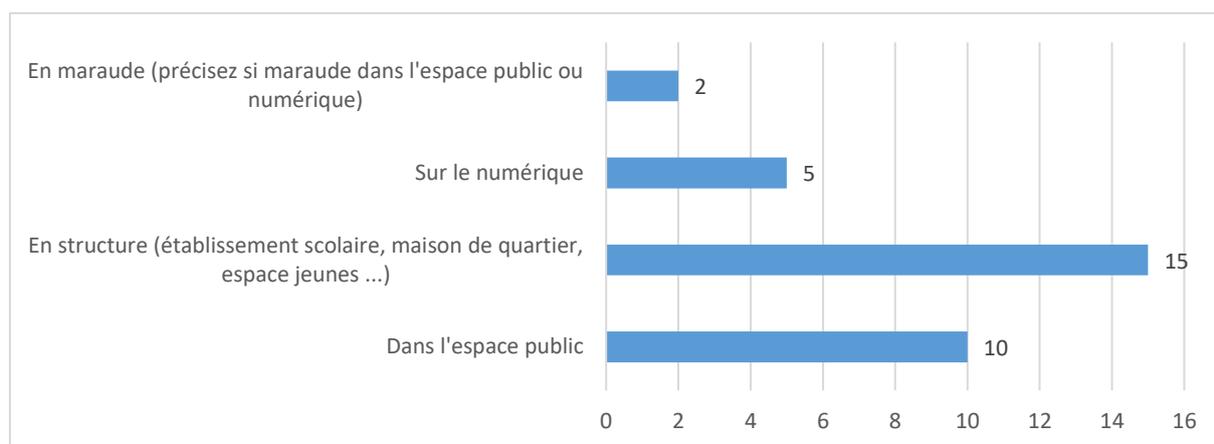


Figure 8 : Périmètre de l'action

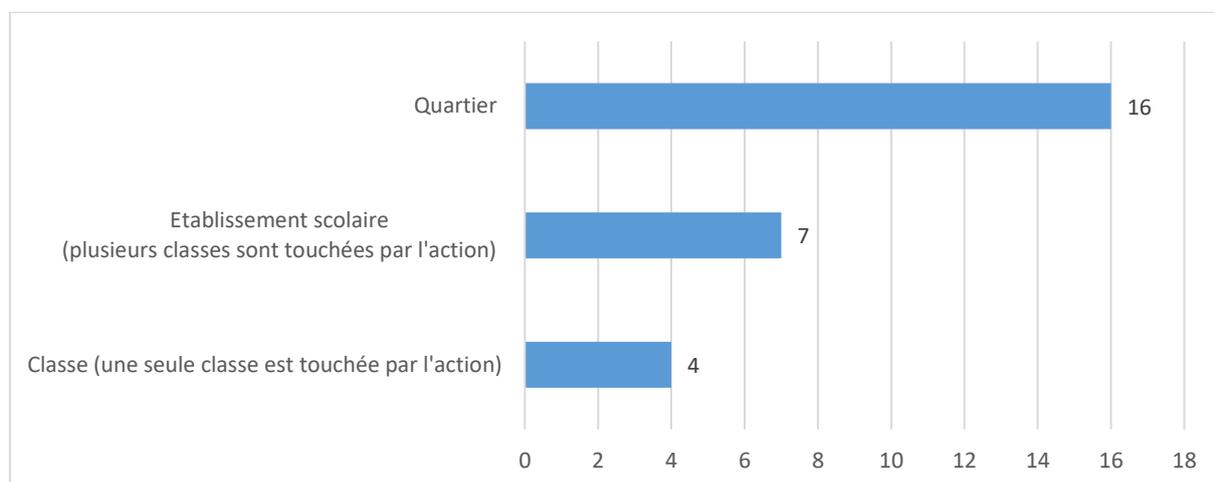
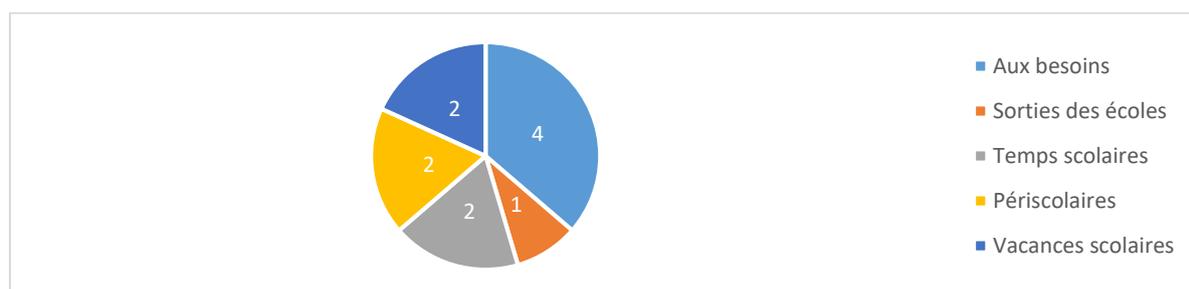


Figure 9 : Temporalité d'intervention

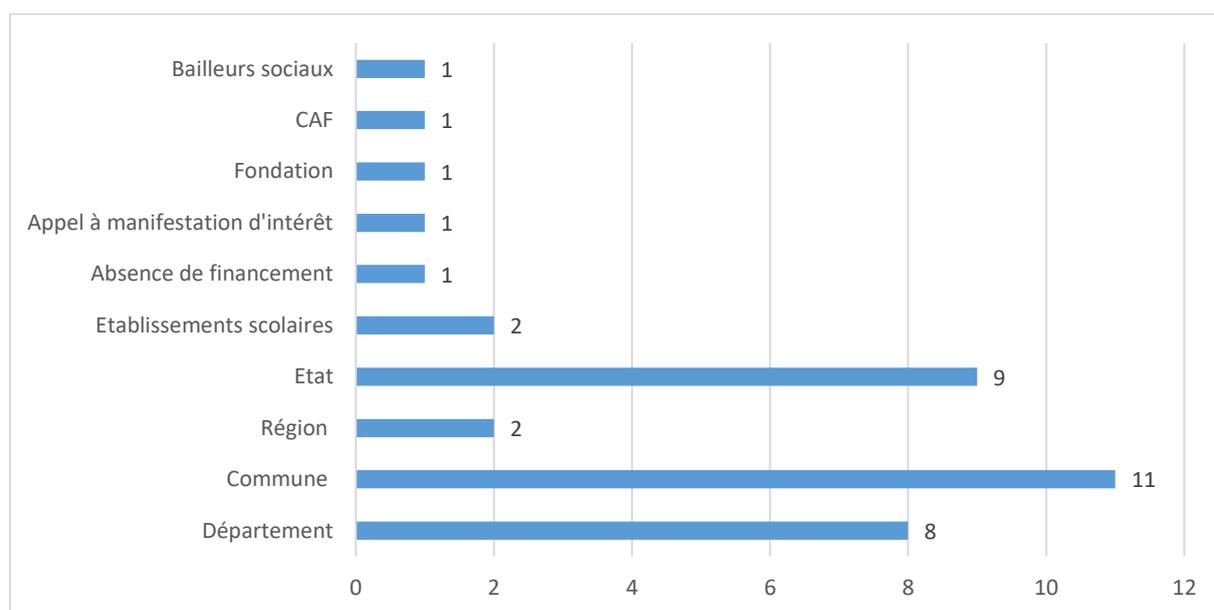


Les participant.es au focus group font remarquer que les collèges peuvent à la fois être le réceptacle des problématiques du quartier ou être à l'origine des problématiques via le cyber harcèlement. Ils concentrent donc un certain nombre d'enjeux autour des rixes d'où l'intérêt d'**investir le collège comme lieu de prévention.**

Financement des actions

Les actions sont principalement financées par des fonds publics (Etat et collectivité), il y a majoritairement du co-financement.

Figure 10 : Structures financeurs



Lors du focus group, il a été souligné que d'une manière générale, les financeurs permettent d'accéder à des subventions mais également de fournir un accompagnement opérationnel. Toutefois, le degré d'implication dans l'accompagnement opérationnel est assez dépendant de la personne.

« Ça dépend, il peut y avoir juste un effet tirelire. (...) On est parfois juste sur une commande et l'étape du rendre compte, puis parfois il peut y avoir des partenaires plus attentifs, plus engagés, c'est variable il me semble. » [Extrait du focus group du 11-10-2022]

« Y'a des partenaires très engagés, ça dépend du territoire mais c'est aussi une histoire de personne. Le cadre il est le même pour tout le monde, y'a des comités de suivi, après y'en a qui vont plus loin parce qu'ils s'inscrivent dans le recrutement des acteurs, dans l'évolution etc. (...) A qui on passe le relai quand on est en bout d'actions justement ? Le fait de ne pas avoir un partenariat dynamique, ça met ce travail en difficultés, là où quand il y a une implication forte, on peut avoir l'impression que c'est intrusif mais ce sont des vrais partenariats solides, qui peuvent aller jusqu'au lien avec la police etc. et on devient efficace » [Extrait du focus group du 11-10-2022]

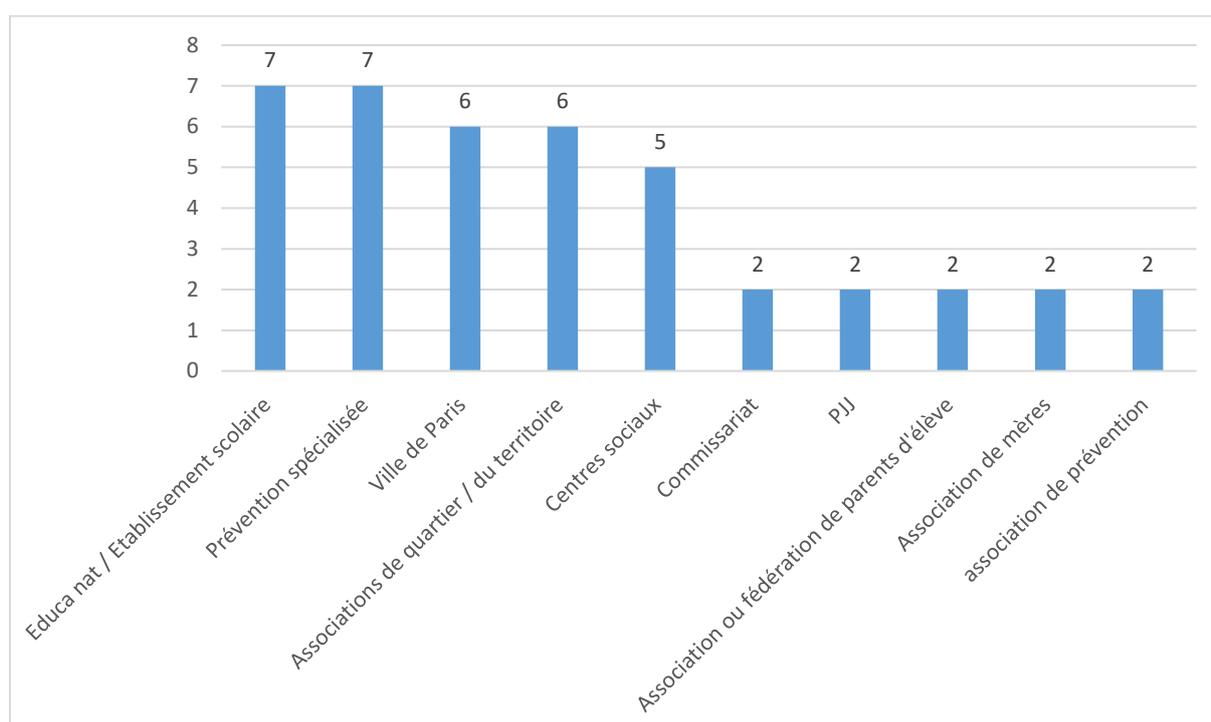
Partenariats

Sur 48 partenaires cités, 22 sont des **partenaires institutionnels** dont : la Ville de Paris (dont DASES et DPMP), la MMPCR 75-93, la PJJ, le FIPD, l'éducation nationale, mission locale, préfecture, communes de SSD.

23 **partenaires** sont **associatifs** : associations de quartier de manière générale, des clubs de prévention spécialisée, des centres sociaux, associations/fédérations de parents d'élève, associations de mères, club de foot, associations de prévention (dont l'APSAJ)

Autres : Espaces de vie sociale, carreau du temple, Adama Camara

Figure 11 : Partenaires de l'action



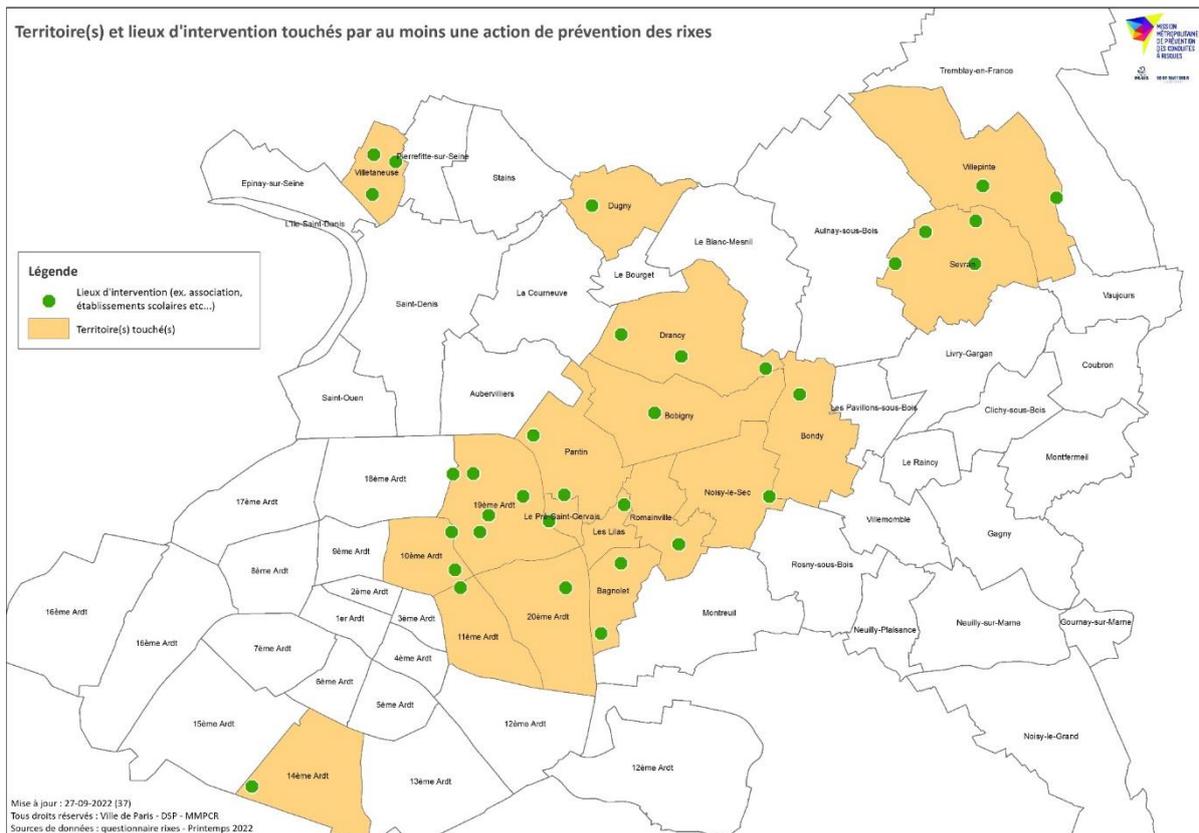
« L'appel à projet a permis plus de financement sur des projets déjà existants, et plus de coordinations locales. (...) Les temps partenariaux ne sont pas faciles à valoriser dans le cadre de l'activité. » [Extrait du focus group du 11-10-2022]

« On ne peut pas participer à tous les groupes, surtout que comme on s'inscrit dans le cadre des rixes, on va vite être au croisement de plusieurs groupes de réflexions : groupes de réflexions parentalité, groupes de réflexions plus rixes, groupes jeunes, puis il y a aussi les groupes par territoires. (...) On fait face une multiplicité de groupes de réflexions qui sont intéressants mais on est obligés de choisir ceux auxquels on participe, dès fois en allant à plein de réunions différentes et d'autres fois en s'engageant pleinement dans un au détriment des autres ». [Extrait du focus group du 11-10-2022]

Territoire de l'action

Les actions recensées se déroulent principalement dans les arrondissements de l'Est parisien (10^{ème}, 11^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissement) et des communes séquano-dyonisiennes d'Est Ensemble (Bagnolet, Romainville, Bondy etc..). De plus certaines communes ou arrondissements bénéficient d'une ou plusieurs actions dans leurs établissements scolaires, associations etc..., par exemple le 19^{ème} arrondissement ou Sevran.

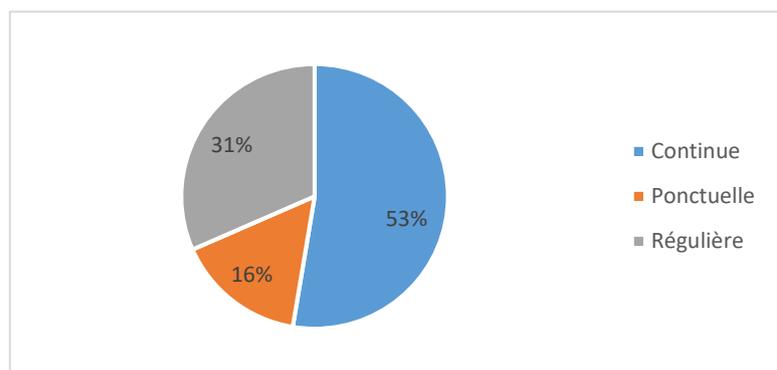
Figure 12 : Carte des territoires et lieux d'intervention touchés par une action



Temporalité de l'action

Les actions sont à 53% menées en continue tout le long d'une année, 31% déclarent intervenir plusieurs fois dans l'année et 15% interviennent à la demande ou une fois dans l'année.

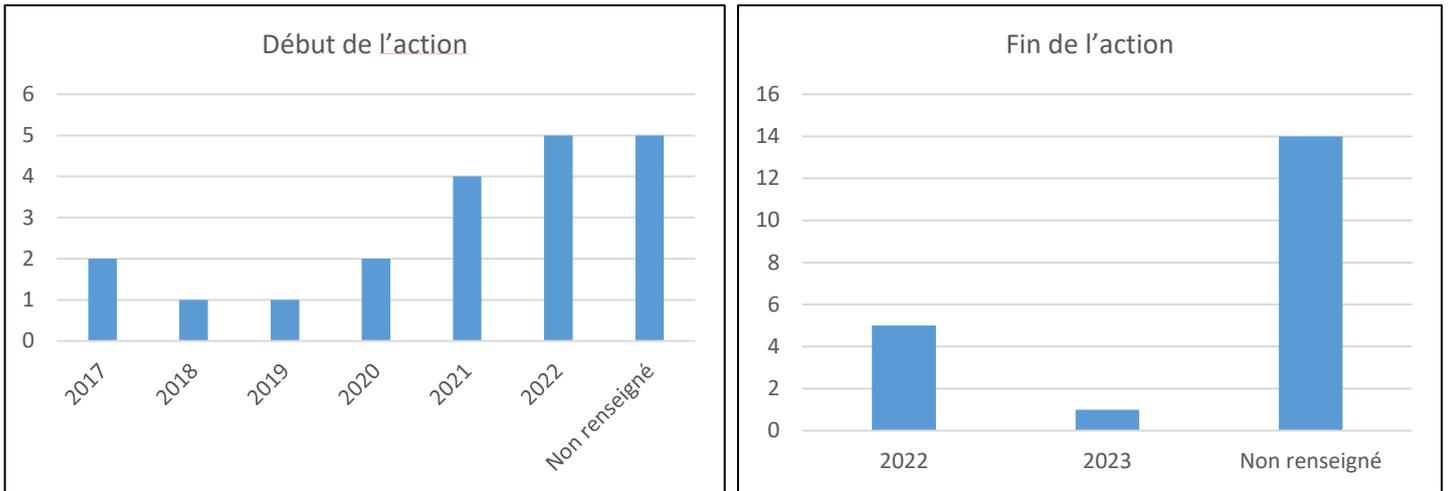
Figure 13: Périodicité de l'action



La plupart des actions ont commencé à partir de 2020, avec une majorité en 2022 suite à l'appel à projets de Paris.

La majorité des actions n'ont pas de date de fin renseignée.

Figure 14 : Date de démarrage et de fin de l'action



Les participant.es au focus group soulignent que la pluriannualité des actions permettrait plus de visibilité, de plus convaincre et faire adhérer les partenaires.

Caractéristique du public

Public(s) ciblés par l'action

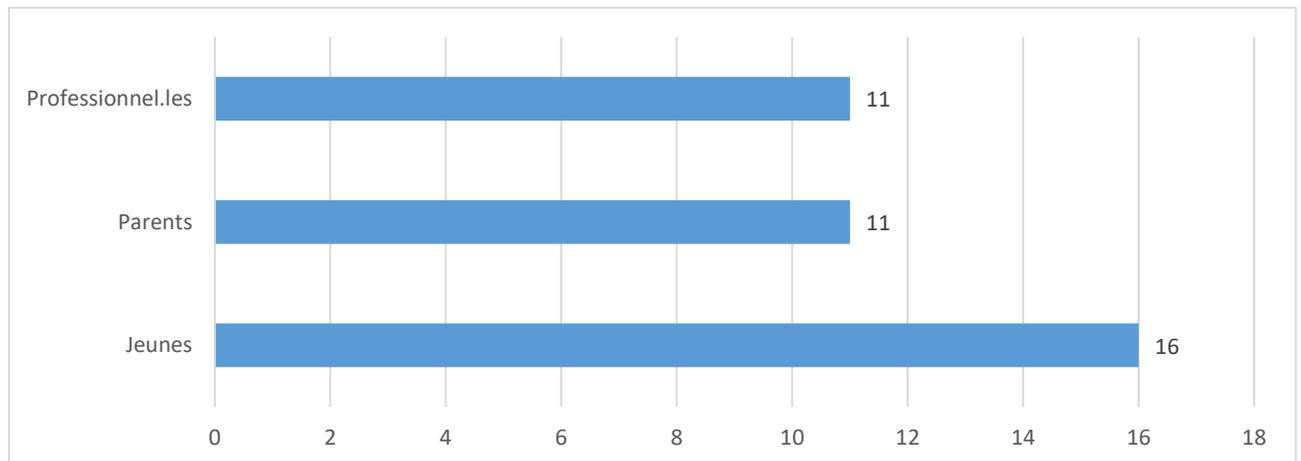
Les actions recensées peuvent avoir plusieurs publics cibles. Dans la majorité des cas (à 80%) le public ciblé par l'action sont les jeunes, contre 55% pour les parents et les professionnels.

Les participant.es au focus group distinguent deux publics qui sont des concernés par des actions de prévention primaire :

- Les parents, lorsqu'ils ont des inquiétudes sur leur enfant, et qu'ils cherchent une écoute, un soutien
- Les jeunes, lors d'ateliers jeunesse dans les collèges.

Ces ateliers ne portent jamais directement sur les rixes, mais plus généralement sur les risques, le harcèlement et la non-violence. Souvent les collèges sollicitent une association suite à un évènement particulier comme une rixe ou du harcèlement, mais dans certains établissements les ateliers peuvent être réitérés tous les ans. Ils permettent de faire ressortir certaines normes chez les jeunes, notamment chez les garçons, comme la « pression à être un mâle alpha ».

Figure 15: Public(s) ciblé(s) par l'action



Les jeunes sont le public cible de l'action

La tranche d'âge la plus représentée parmi le public cible des actions est celle des **11-15 ans** (14 actions sur 20) avant celle des 16-18 ans (11 actions). Dans près de la moitié des cas (48%), les jeunes ciblé.es par l'action sont impliqué.es dans des phénomènes de rixes.

Figure 16: Tranche d'âge du public

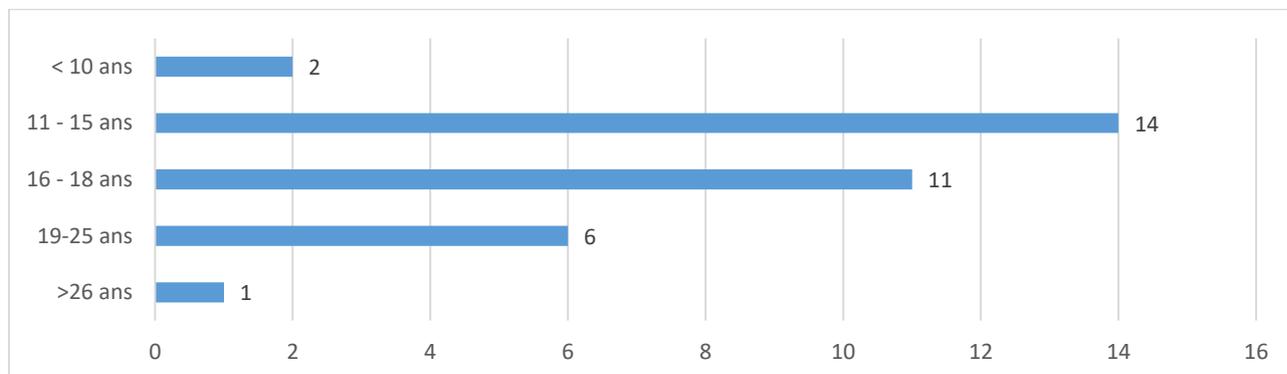


Figure 17 : Genre du public

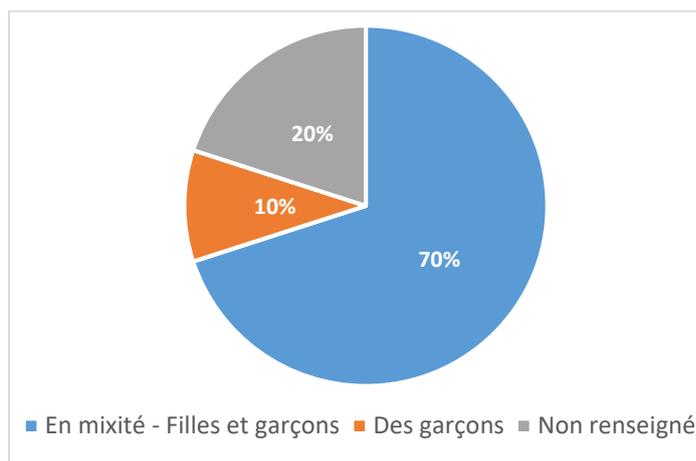
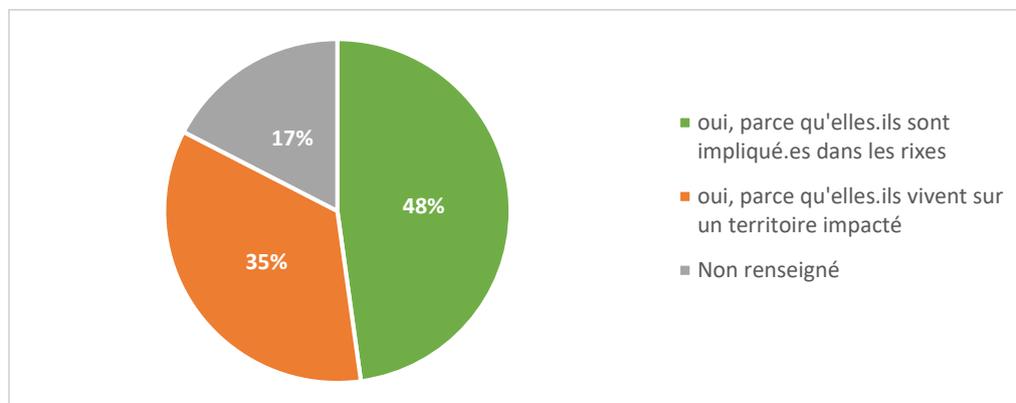


Figure 18: Lien vis-à-vis du phénomène des rixes



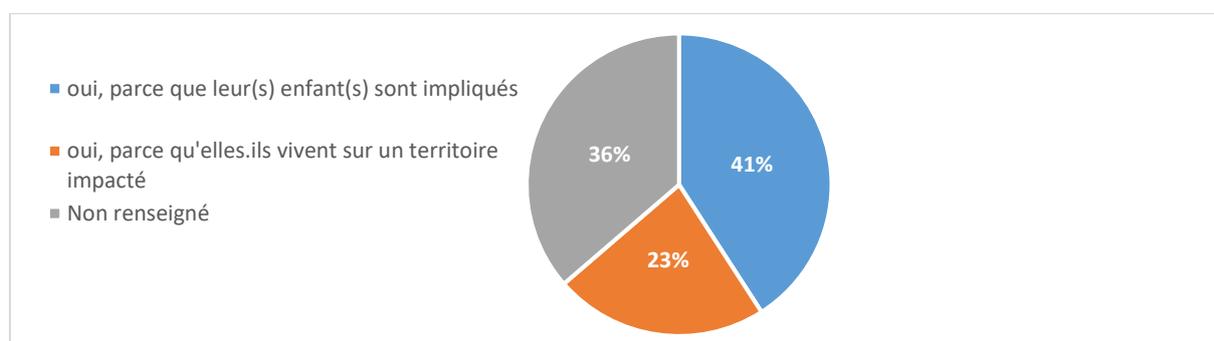
Les participant.es au focus group constatent qu'il y a de plus en plus de jeunes filles impliquées dans les rixes. En effet, il est remonté que les histoires de cœur peuvent être à l'origine de la rixe ; ce sont des rixes 2.0 qui peuvent être très violentes. Ces conflits ne se passent pas forcément que devant le collège mais sur les réseaux sociaux.

Il y donc un lien qui est fait entre le public impliqué (filles ou garçons) et la forme du conflit (dans le collège ou sur les réseaux sociaux).

Les parents sont le public cible de l'action

Dans près de la moitié des cas (41%), les parents ciblé.es par l'action ont leur(s) enfant(s) impliqués dans des phénomènes de rixes.

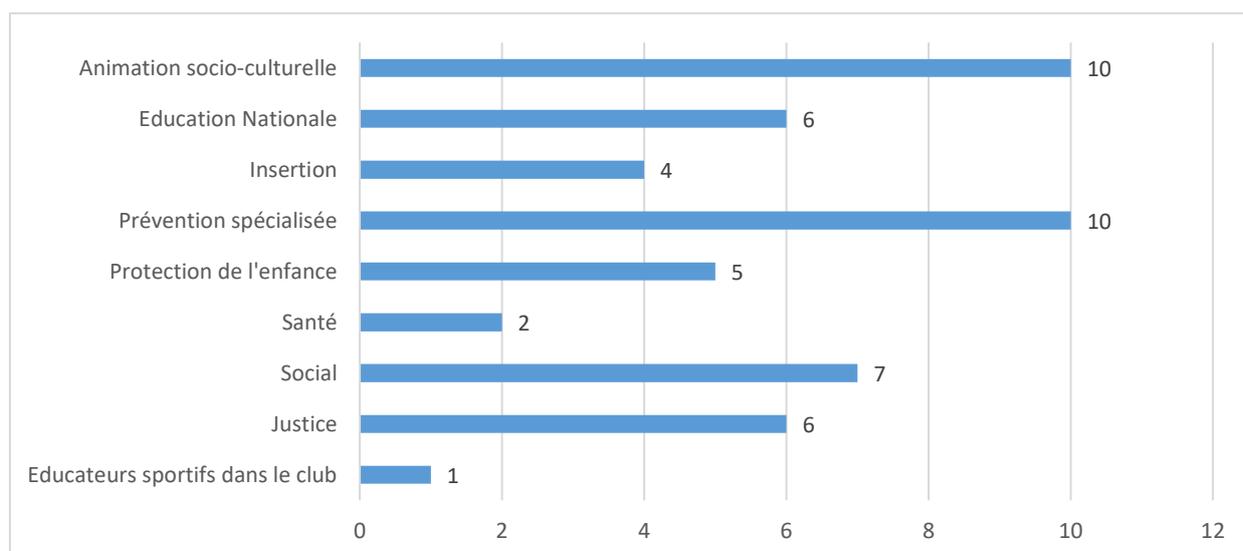
Figure 19 : Lien vis-à-vis du phénomène des rixes



Les professionnel.les sont le public cible de l'action

La majorité des professionnel.les ciblé.es par les actions viennent du secteur de l'animation socio-culturelle et de la prévention spécialisée (76%), suivi par le secteur du social (54%), de l'éducation nationale (46%) et de la justice (46%).

Figure 20 : Secteur d'intervention des professionnel.les ciblé.es

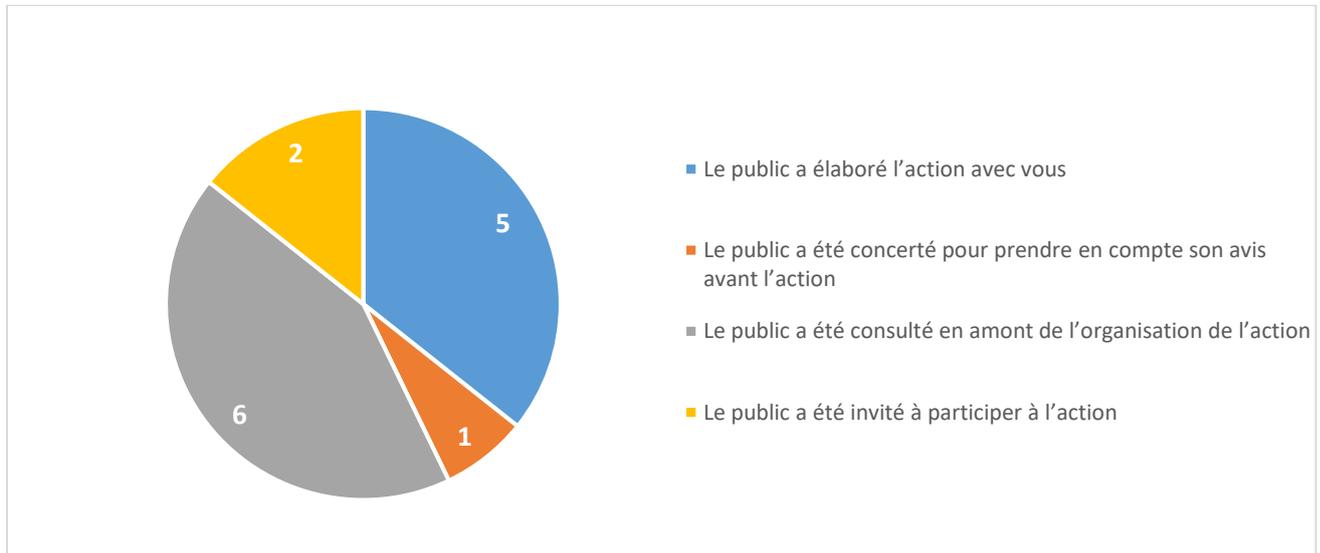


Implication du public

Le public a été consulté en amont de l'organisation de 6 actions.

Le public a co-élaboré sur 5 actions.

Figure 21 : Implication du public dans le montage de l'action



Les outils utilisés et créés pour l'action

Les répondant.es au questionnaire étaient interrogé.es sur les outils utilisés et/ou créés pour la mise en œuvre de leur action.

Les outils utilisés par les répondant.es

- Formations
- Outils de sensibilisation (vidéo mentionné 2 fois)
- Outils de reporting d'activité
- Techniques d'animation et de communication (2)
- Outils d'éducation aux médias et à l'information
- Outils cliniques dans le cadre d'entretiens psychologiques

Les outils créés par les répondant.es

- Supports de sensibilisation : exposition itinérantes, clip vidéos, etc.
- Outils d'animation d'ateliers : jeux, mises en situation, trames de débat

Leviers et freins à la mise en place des actions

Les répondant.es au questionnaire étaient interrogé.es sur les leviers et les freins identifiés à la mise en œuvre des actions. Certains leviers et freins sont à mettre en parallèle. Par exemple, la co-construction de l'action avec le public est identifié comme levier dans trois réponses, mais par ailleurs, six réponses évoquent la difficulté de mobiliser le public. D'autre part, la stabilité des équipes est citée comme levier de réussite à la mise en place de l'action, et par ailleurs certains remontent le turnover des équipes comme freins à celle-ci.

Leviers

1. Mobilisation des professionnels et des partenaires (12 réponses)
2. Co-construction de l'action avec le public (3 réponses)
3. Stabilité des équipes (1 réponse)

Freins

1. Manque de moyens financiers et/ou humains (9 réponses)
2. Mobilisation difficile du public cible (parents, jeunes, enseignants) (6 réponses)
3. Le turnover (1 réponse)

Lors du focus group, des participant.es font remarquer que le turnover touche d'une part les équipes internes à la structure, mais également le partenariat, dont la mobilisation fait partie des facteurs de réussite de l'action.

Le turnover dans les équipes s'explique par différentes raisons : difficulté de recrutement, difficulté à les « fidéliser » en raison des conditions de travail et de rémunération (...) De manière générale il existe un turnover important au niveau de la Seine-Saint-Denis, et des problématiques de recrutement de travailleurs sociaux qui touchent les clubs de prévention, la médiation sociale etc.

- « *La stabilité des équipes et le turn-over renvoie aussi à la stabilité des équipes partenaires et du turn-over chez les partenaires, (...) c'est très chronophage de renouer les liens à chaque fois. Pas seulement dans l'éducation nationale mais aussi avec les partenaires éducatifs y'a quand même un turn-over au bout de deux ans (...) j'ai l'impression de recevoir des mails de départ qui partent de leur poste alors qu'ils sont même pas là depuis un an, et à qui il faut qu'on représente le projet, et on se retrouve sur un début de poste où y'a 6 à 8 mois de connaissance du territoire et quand les gens restent un an et deux ... bah ça a été juste très chronophage pour nous* » [Extrait du focus group du 11-10-2022]

Se pose la question d'un meilleur pilotage territorial car de nombreux acteurs poursuivant les mêmes objectifs ne travaillent pas ensemble et parfois ne se connaissent pas.

Les modalités de financement peuvent contraindre des structures à mettre en œuvre des projets de moins grande envergure : « *On parlait de la multiplication des financements pour monter un projet, ça fait que c'est très compliqué pour une structure de monter un gros projet ... Donc y'a plein de structures qui montent des petits projets, parce que par rapport aux montants moyens des financements qu'on peut obtenir ça a plus de sens de faire ça que de faire un gros projet, ce qui pourrait être plus pertinent. C'est lié au modalité de financement* » [Extrait du focus group du 11-10-2022]

Conclusion

Cette démarche de recensement d'actions de prévention des rixes n'avait pas vocation à être exhaustive sur le territoire concernée (Paris et Seine-Saint-Denis). Elle a permis d'identifier les contours de différentes actions mises en place et d'échanger autour de pratiques.

Agir dans la prévention des rixes demande beaucoup d'adaptation, d'une part car c'est un phénomène mouvant (le public et la forme du conflit évolue), d'autre part pour des raisons structurelles (demandes de financement, turnover important en interne et chez les partenaires), etc.

Un travail plus collaboratif entre institution serait bénéfique à la pérennité des actions menées et un meilleur accompagnement des acteurs de la prévention (mise en réseau, interconnaissance, partage de l'information).